

loudun

agriculture

Depuis dix ans, la Cuma a fait ses preuves

La Cuma du Loudunais a été créée en 2010 et a fait ses preuves auprès des agriculteurs. Président depuis 2017, Régis Richard annonce des projets.

La Coopérative d'utilisation de matériel agricole en commun (Cuma) du Loudunais vient tout juste de fêter ses dix ans. L'association, créée en mars 2009, a signé les statuts officiellement le 1^{er} avril 2010. Les initiateurs du projet, Pascal Bourreau et Jacky Bigot avaient pris respectivement les fonctions de président et trésorier. Régis Richard a, lui, été élu président en 2017.

Cet agriculteur et éleveur de bovins de 48 ans, pense que la jeunesse du groupe (moyenne d'âge 45 ans) est une force pour continuer le travail entamé et aller encore de l'avant avec des projets innovants.

« L'association est une force pour le territoire »

L'association avait - et elle a toujours - pour objectif l'achat commun et le partage de gros matériel agricole. Les investissements sont trop lourds pour un seul agriculteur, mais ils s'avèrent intéressants lorsqu'on mutualise à la fois l'achat et l'utilisation, tout en tenant compte des besoins et impératifs de chacun. Les montants varient en effet de 2.000 à 250.000 €.



Quelques adhérents de la Cuma du Loudunais.

Leur premier achat en 2010 était un semoir à tournesols. Sur dix ans, la Cuma a investi pour 1,6 M€. Et rien qu'en 2019, elle a fait 540.000 € HT d'investissements. « Cela montre la capacité du groupe à mutualiser et à innover, assure Régis Richard. Nous avons pour objectif de continuer notre développement. Avec un chiffre d'affaires de 135.000 € encore en hausse en 2019, les responsabilités grandissent. L'association est une force pour le territoire et les acteurs du Loudunais. On est dans le top 13 des Cuma de la Vienne. »

Un « pulvé » de 225.000 €
Parmi les achats 2019, la Cuma a fait l'acquisition d'un pulvérisateur et d'une moissonneuse. Le coût du « pulvé » de 225.000 € a

pu être financé grâce aux aides de la Région et de l'Europe (90.000 €), mais aussi par un emprunt. « Il faut savoir que chaque matériel ne s'amortit pas - ni ne vieillit - de la même façon. Trois ans pour les tracteurs mais sept ans pour un semoir par exemple. »

L'intérêt est d'avoir des coûts individuels relativement bas malgré les prix élevés. Mais avant tout, il est primordial d'avoir du matériel récent, voire novateur. Le pulvé va en effet permettre d'éviter des dérives en dehors des zones à traiter. « On va aussi faire des économies en calculant au plus juste ce que l'on pulvérise : on évite ainsi perte et évaporation du produit utilisé. »

Dans leur réglementation, les

agriculteurs disposent d'un matériel deux jours d'affilée au maximum, afin de laisser la possibilité à chacun d'en bénéficier au bon moment.

À ce jour, la Cuma compte une quinzaine d'adhérents actifs, des agriculteurs qui exploitent tous sur les quatre secteurs du canton de Loudun. Ils prévoient de développer un système de formation et d'informations pour aller vers une agriculture encore plus propre et rayonnant pour éviter l'agribashing.

Cor. : Thérèse Rinuit

Bureau de la Cuma du Loudunais :
président : Régis Richard ;
secrétaire : Jacky Bigot ; trésorier :
Franck Godin.